

Département : Hérault

Commune : Agde

Tempête : Tempête du 16 au 18 décembre 1997



Photographie 1 - Vue sur l'entrée du Port du Cap d'Agde et sur le Fort Brescou

Commentaires : /

Source : DRE LR

Inventaires des données relatives aux tempêtes survenues sur les communes littorales du Languedoc-Roussillon de 1982 à mai 2002, DRE LR

Département : Hérault

Commune : Agde

Tempête : Tempête du 16 au 18 décembre 1997

Digue du Grau d'Agde



Phare de la
Tamarissière



Le Grau d'Agde – La Tamarissière – Débouché de l'Hérault
Digue Ouest : fissures sur fondations phare ; musoir détérioré
Digue Ouest : désolidarisation du parement supérieur



Port de Plaisance du Cap d'Agde – Digue Richelieu
Effondrement du talus en enrochements 1^{ère} catégorie
Dallages affectés



Secteur Ambonne Zone naturiste – Disparition du cordon dunaire

Commentaires : /

Source : SMNLR – *Dégâts dus à la tempête des 16, 17 et 18 décembre 1997 – Littoral à l'Ouest de Sète – Rivage du bassin de Thau – Subdivision maritime Hérault*

Les dégâts publics supérieurs à vingt millions de francs

Plages, digues, voirie, bâtiments. La facture d'une semaine maudite

■ Sur le calendrier de ce mois de décembre 1997, cela ne représente même pas la durée d'une semaine. Mais la "facture" globale que ces cinq jours ont laissée sur Agde et ses habitants sera, elle, bien plus longue à digérer. Car si cette vraie "semaine noire" restera longtemps dans les esprits, elle va aussi peser lourdement sur les finances locales, que ce soit celles de la ville ou bien celles de ces centaines d'Agathois qui, à des degrés très divers, ont été victimes de la tempête ou de la crue, et parfois des deux successivement, qui se sont "enchaînées" à partir du 16 décembre.

Du côté des particuliers, l'heure est aujourd'hui aux démarches les plus diverses pour tenter, après avoir parfois dû faire face aux nécessités d'un relogement temporaire, d'établir avec les compagnies d'assurances le diagnostic le plus précis

- ▶ **Plages : dégâts estimés à près de 5 MF**
- ▶ **25 ha de voirie communale ont été submergés**
- ▶ **Le phare du Grau d'Agde s'est fissuré**
- ▶ **Matériel détruit au foyer de la Calade**

sur l'état des pertes. L'ouverture, lundi dernier, de la cellule d'assistance dans l'ancien lycée Loubatières, a en tout cas permis d'avoir une idée du nombre de sinistrés.

Au cours des deux premiers jours, pas moins de 602 personnes s'y sont en effet présentées pour être informées, aidées et conseillées dans la constitution de leurs dossiers d'aides, mais hélas aussi parfois pour constater que la prise en charge de leurs hommages serait difficile, sinon impossible, en raison de négligences, voire d'imprudences. Dans ce contexte, l'absence de toute victime à l'heure du bilan final, pourrait presque passer pour une bonne nouvelle !

Impossible à chiffrer, le désarroi de certaines victimes aura en tout cas cruellement illustré, pour l'avenir, l'urgence à toujours mieux appréhender les conséquences possibles d'un voisinage avec un fleuve comme l'Hérault. Autour de ces personnes, la solidarité se sera toutefois bien activée, qu'il s'agisse de la trentaine de sinistrés hébergés au domaine Saint-Martin (avec un réveil de fortune le soir de Noël pour les dernières victimes) et gymnase Charrin et au Musée du Cap,

ou bien encore à travers les nombreux actes de solidarité qui se sont manifestés, en relais du centre d'action sociale, tout au long de ces premières journées. On recitera l'extraordinaire travail accompli par les équipes de la Croix-Rouge venues de tout l'Hérault, mais encore le travail des associations caritatives et les appels de particuliers qui, spontanément, sont venus prêter main forte aux sinistrés. Une remarque en passant, mais pourquoi le taire : ces aides sont bien plus souvent venues de l'extérieur... que de Agde même !

Si les particuliers pensent donc aujourd'hui leurs plaies, la collectivité locale, elle aussi, fait ses comptes. Première estimation qui s'affinera avec le temps : une facture finale qui pourrait osciller entre

1,5 et 2 milliards de centimes !

La tempête aura été la première à "engager les dépenses". Si plus de 150 arbres, parfois très importants, ont été arrachés, les dégâts se chiffrent aussi de façon importante pour les détériorations de l'éclairage public (300 000 F), les dégâts causés aux ouvrages liés au Canal du Midi (4,5 MF selon un premier point du service des voies navigables) et surtout pour toute la partie littorale de la commune. Le sable des plages a été avalé par la mer en furie et l'on estime à près de 5 MF le coût des opérations. Gros dégâts également sur les deux digues de l'Hérault au Grau d'Agde. Le phare de la digue ouest (ou un bloc de 18 tonnes de béton a été "levé" par la mer !) s'est fissuré (coût 650 000 F) et une partie de la digue s'est disloquée (coût 250 000 F).

Les inondations qui ont suivi la tempête ont été aussi catastrophiques. Le quai



Un exemple de voirie détruite, en direction de la Tamarissière.

Plus de 600 sinistrés à la cellule d'aide

situé face à la cathédrale s'est fissuré (1,5 MF de réparations) alors que les berges de Belle-Ile vont devoir être confortées (de 2 à 3 MF) pour éviter que les arbres ne glissent progressivement à l'eau. La passerelle de Belle-Ile a aussi été déstabilisée.

Du côté de la voirie communale, énormes dégâts également puisque 25 hectares ont été submergés. Au coût de remise en état, estimé à 5 MF, il faudra ajouter 2,5 MF pour la voirie départementale.

Divers bâtiments communaux ont eux aussi souffert (coût estimé à 3,5 MF) notamment l'école de musique, l'école Victor-Hugo du Grau d'Agde et le Foyer de la Calade où tout le matériel de restauration a été détruit.

Ce sont là les premiers bilans chiffrés d'une facture qui risque encore de s'alourdir et pour laquelle des aides exceptionnelles ont été demandées par la Ville. ●

Département : Hérault

Commune : Agde

Tempête : Tempête du 16 et 18 décembre 1997





Commentaires : /

Source : SMNLR – *Dégâts dus à la tempête des 16, 17 et 18 décembre 1997 – Littoral à l'Ouest de Sète – Rivage du bassin de Thau – Subdivision maritime Hérault Ouest*

Département : Hérault

Commune : Agde

Tempête : Tempête du 16 et 18 décembre 1997



Fort Brescou







Rochelongue Ouest





Rochelongue Ouest

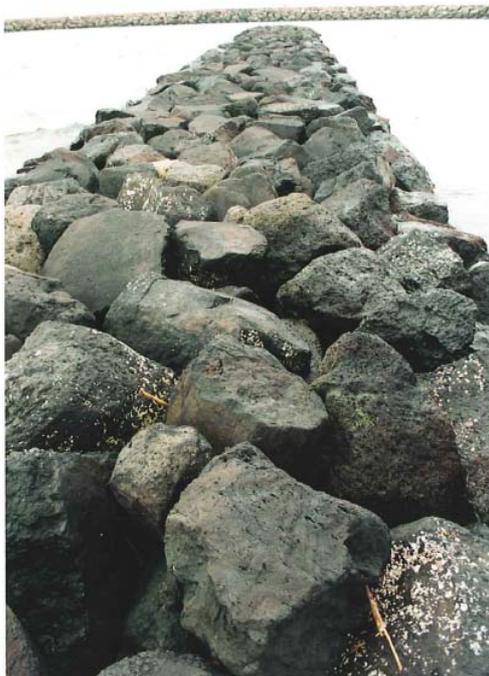


Ouest Plage Richelieu



Les Battus





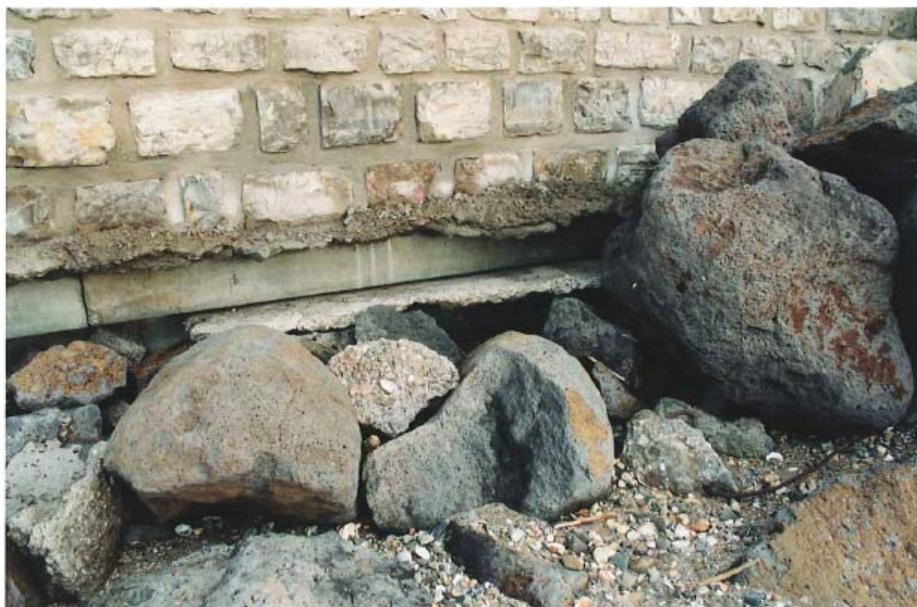
Les Battus



Saint Vincent

Saint Vincent





Zone Est de la Tamarissière



Plage de la Tamarissière – Ouest et Est du Poste de Secours





Plage de la Tamarissière – Clos de Vias



Commentaires : Photos Ch. LAVIT. Le 29 janvier 1997.

Source : SMNLR – Unité territoriale Hérault Ouest – *Etat du littoral après les tempêtes de l'hiver 96-97.*